

*Département du Jura
Arrondissement de Lons-le-Saunier
Canton de Saint-Julien
Commune de Villechantria*

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 24 mai 2013**

L'an deux mille treize, le vingt quatre du mois de mai à 20 heures 30, le conseil municipal de la commune de VILLECHANTRIA, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Frédéric BRIDE, maire.

Date de convocation du Conseil Municipal :	17 mai 2013
Affichage le :	27 mai 2013
Nombre de membres en exercice : 11	PRESENTS : M. BRIDE Frédéric, M. BUFFARD Jean-Dominique, Mme LAZZAROTTO Liliane, M. PARSUS Louis, Mme BOUVIER Marie-France, BLANCHOUD Roger, Mme VULIN Patricia, Mme COILLARD Elisabeth
Absent :	M.BARRON Damien, M. BEAUQUIS Philippe, M. Philippe BERTRAND
Absents excusés :	
Secrétaire de séance :	M. BUFFARD Jean-Dominique

Monsieur Le Maire, Frédéric BRIDE ouvre la séance,

OBJET :	Remboursement caution suite départ locataire F4 Mairie
OBJET :	
OBJET :	
	Délibération N° 28-2013-05-24

Monsieur le Maire expose que la locataire, Mme RABIA épouse KADRI Halima est partie du logement loué à l'étage de la Mairie. L'état des lieux a été fait. Il ressort qu'aucune dégradation n'a été faite dans le logement et mentionné dans l'état des lieux.

La caution du logement est de 421.41 €. Monsieur le Maire propose de la rendre en intégralité.

De plus, la location a été prise avec 490 litres de fuel dans la cuve, la commune a fait remplir pour 1000 litres (0.93€/le litre). Au départ de la locataire il a été constaté qu'il restait 800 litres dans la cuve. La consommation de fuel est donc de 690 litres pour 6 mois de location, soit 641.70 €. Les charges réglées par la locataire pour le chauffage s'élèvent à 85 € X 6 mois, soit 510.00 €. La locataire doit donc à la commune la somme de 641.70-510.00, soit 131.70 €. Compte tenu des désagréments subis suite à l'important dégâts des eaux survenus peut de temps avant, Monsieur le Maire propose de ramener cette somme à 100.00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE:

Décide de redonner en intégralité la caution à Mme RABIA épouse KADRI Halima

Décide de demander 100.00 € pour le fuel consommé et non provisionné.

Autorise monsieur Le Maire à passer ce remboursement de caution dans la comptabilité en effectuant un mandat pour la somme de 421.41 €

Autorise monsieur Le Maire à passer la demande de remboursement du fuel dans la comptabilité en effectuant un titre pour la somme de 100.00 €

OBJET :	Etude du dossier des candidats pour la location du F4 Mairie
OBJET :	
OBJET :	

Délibération N° 29-2013-05-24

Monsieur le Maire présente le dossier des nouveaux locataires

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité

Décide de louer le logement F4 à compter du 25 juin 2013

Décide que le montant du loyer sera de 421.41 € par mois, la caution sera d'un mois de loyer soit 421.41 €.

Décide que les charges de nettoyage des communs seront de 15.00€ par mois en plus du loyer

Décide que les charges de chauffage seront de 85.00 € par mois en plus du loyer

Dis que la commune se charge de faire remplir la cuve à fuel

Dis que la commune fera le bilan tous les ans afin de réajuster le montant des charges de chauffage

Dis que l'entretien de la chaudière reste à charge au locataire.

Autorise Monsieur le Maire à faire le bail et à encaisser les loyers

OBJET :	Devenir de la maison cadastrée ZB 255 : étude devis
OBJET :	
OBJET :	
	Délibération N° 30-2013-05-24

Monsieur le Maire expose, les devis reçus pour transformer ce bâtiment en garage communal.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, à l'unanimité

Accepte le devis de l'entreprise ADELLON n°515.

Demande que la société STALDER vienne afin d'assurer l'étanchéité du toit.

Demande que des subventions soient cherchées afin de diminuer le coût communal.

QUESTIONS DIVERSES

Fleurissement le 25 mai et corvée de bois.

Devis réfection chemin du moulin : travaux en fin d'année

Plaque de rue : devis accepté

Demander un devis pour l'installation électrique de l'église.

La séance est levée à 22H 30